



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

## **Déclaration préalable de la FSU21 au CDEN du 17 avril 2020**

Madame la Directrice académique, mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Nous ne reviendrons pas sur ce qui a été dit lors de nos dernières déclarations en CTSD , tout d'abord sur la continuité pédagogique qui ne s'improvise pas en un week-end comme l'a assuré le Ministre de l'Éducation nationale et qui a creusé les inégalités sociales et scolaires déjà existantes et ensuite sur les conditions sanitaires non réunies pour accueillir les enfants de soignant.es. Nous en avons eu la preuve dans le département puisqu' une école a dû être fermée car le COVID s'y était répandu.

Le 13 avril, le Président de la République annonce la réouverture des établissements scolaires à partir du 11 mai : surprise, inquiétude et surtout incompréhension du monde enseignant. Si la FSU21 est convaincue de la nécessité de ré-ouvrir les écoles dès que possible, les enseignant.es ne pourront en reprendre le chemin que si les conditions sanitaires y sont alors optimales afin de protéger tout le monde. Annoncer une reprise des cours dans un mois alors qu'on laisse les cinémas et les restaurants fermés interroge sur les raisons qui ont mené à cette décision. L'économie aurait-elle priorité sur la santé publique ? Cette décision est à l'opposé des préconisations du groupe d'experts de l'Institut Santé. L'Ordre des médecins quant à lui s'oppose à une réouverture précoce des écoles. Tout le monde s'accorde à dire que les écoles sont des lieux de haute transmission du COVID19 : elles sont actuellement sanitaires sous équipées. Depuis le début du confinement, l'accueil des enfants des soignant.es au sein des écoles et des collèges a mis en évidence le manque de gel hydroalcoolique, l'absence de masques et la difficulté des jeunes élèves à respecter les gestes barrière. Qui peut croire que dans de telles conditions, une reprise des cours est envisageable ? En rouvrant prématurément une École mal préparée, le président prend le risque de relancer la pandémie.

Devant les réactions des enseignant.es et des familles, le Ministre de l'Éducation Nationale a dû nuancer les conditions de reprise en parlant de petits groupes d'élèves, de retours liés à un éventuel accord des familles... Encore une fois il s'en remet aux collectivités locales pour les questions sanitaires, sans aucune aide supplémentaire. Comment les élu.es envisagent-ils.elles cette organisation d'ici le 11 mai ?

Certes il est évident que des inégalités se creusent entre les élèves, et la FSU le dénonce régulièrement, que des familles souffrent de cette privation d'école... mais utiliser l'argument de la fracture sociale pour justifier une reprise dans de mauvaises conditions est inacceptable ! Il est intolérable de sacrifier les enseignant.es, les élèves et leurs familles sur l'Autel de l'économie !

La FSU ne veut pas d'une reprise dans de mauvaises conditions et prendra toute sa place dans les négociations avec le ministère de l'Éducation Nationale pour qu'au moment de la reprise les conditions sanitaires les meilleures soient réunies. Une vraie stratégie sanitaire est encore à construire.

Pour reprendre la classe, la FSU 21 exige que toutes les garanties soient données aux enseignant.es et aux familles. Cela passe à minima par un dépistage massif des élèves et des personnels, la désinfection des locaux, une mise à disposition de masques et de gel hydroalcoolique et un accueil limité, organisé au plus près des réalités sociales et géographiques. Ces préalables à la réouverture des établissements a été l'objet d'un vœu voté lors du CHSCT ministériel du 3 avril.

La FSU 21 salue le fort engagement des enseignant.es depuis le début de cette crise sanitaire, engagement à la hauteur de l'événement et souhaite que le gouvernement entende les demandes légitimes des personnels de l'Éducation Nationale.

Une reprise de l'école sera possible quand tout sera construit, avec toutes les garanties et le temps nécessaire : de la réorganisation complète du fonctionnement de chaque établissement, à la préparation des équipes aux adaptations à mettre en œuvre tant sur le plan sanitaire que pédagogique et psychologique.

Dans cette construction, la FSU21 prendra toute sa place, y compris dans les CHSCT, dont nous redisons aujourd'hui l'éminence.

Cette instance aura été primordiale dans deux grosses crises cette année : le suicide de notre collègue Christine Renon et la crise sanitaire actuelle. La FSU dénonce à nouveau la fusion des CHSCT dans les CT, annonce de leur disparition, et demande le retrait de la loi dite de transformation de la Fonction Publique.

Nous sommes le 17 avril et toujours en attente de la mise en œuvre des protocoles issus des vœux émis lors du CHSCT de Côte d'or du 2 avril.

Pouvez-vous, en cette veille de vacances, nous donner des informations ?

Deux semaines après la tenue de ce CHSCT, rien ! Alors nous avons du mal à imaginer que des protocoles puissent être annoncés d'ici quinze jours et mis en œuvre dès le 11 mai...

A l'approche des vacances scolaires, l'ensemble des organisations syndicales et la FCPE ont adressé un courrier au ministre pour dénoncer la mise en place d'un programme de soutien scolaire à distance pendant les vacances et lui demande « d'affirmer clairement aux équipes enseignantes comme aux familles, que les vacances scolaires doivent être un temps de repos et de coupure et de leur faire confiance pour maintenir le lien éducatif. »

Dans notre département, la communication sur la « continuité pédagogique » reste encore très disparate. S'entremêlent les consignes sur les vacances dites apprenantes et les stages de Remise A Niveau, ou autres vocables donnés « stage de réussite » ou « stage de vacances ». La FSU redit, dans les deux cas, qu'il s'agit d'un leurre pour les familles et les élèves.

La FSU rappelle son opposition aux stages de remise à niveau proposés par le ministère. La difficulté ne sera pas résolue par les seules 6 heures de soutien. C'est une imposture de le faire croire aux enseignant.es, aux familles et à l'opinion publique. La difficulté scolaire doit être traitée sur le temps scolaire, et cela passe par un abaissement des effectifs, le développement du travail en équipe, la mise en place d'une formation continue de qualité, le renforcement des réseaux d'aide spécialisée, la prévention en maternelle, des prises en charge en CMP ou CAMSP rapides et régulières et sans externalisation..., qui nécessitent d'autres choix politiques et budgétaires...

C'est pourquoi nous appelons les collègues à ne pas participer à la mise en place de ces stages, et à cesser la continuité pédagogique pendant les vacances, dont les familles, les élèves et les enseignant.es ont absolument besoin.

En créant des postes supplémentaires, le ministère de l'Éducation nationale prend acte, enfin, de l'insuffisance des moyens initialement donnés au premier degré pour préparer la rentrée 2020. Le SNUipp-FSU y a largement contribué en demandant l'annulation de la dette scolaire et en s'adressant aux élu.es et aux représentant.es des maires en particulier. Cette première prise de conscience doit s'amplifier, y compris dans le second degré où les trop nombreuses suppressions de postes sont encore et toujours à l'ordre du jour, et s'inscrire dans une démarche d'amélioration durable pour le service public d'éducation.

Cependant, la dotation finale de 12 postes pour le département dans le 1<sup>er</sup> degré ne suffit pas à faire face aux conditions d'apprentissages et de travail qui se dégradent

d'année en année et d'autant plus cette année après une période de confinement où chacun.e sait ce qu'il en est de la continuité pédagogique, à savoir un leurre qui creusera et marquera encore davantage les inégalités scolaires et sociales de nos élèves.

Concernant votre projet de carte scolaire, le seul dédoublement des GS en REP et REP + nécessite une dizaine de postes, c'est à dire presque toute la dotation, sans compter les 12 non fermetures de classes demandées par les maires des communes de moins de 5000 habitants à qui on a donné l'occasion et qui ont fait le choix d'offrir des conditions d'apprentissages favorables pour leurs élèves. Ce que la FSU21 a toujours soutenu.

Ainsi, il ne reste rien pour toutes les autres situations. De ce fait, vous avez été contrainte de ponctionner sur les postes dits hors la classe, notamment en supprimant la quasi-totalité des postes Plus De Maîtres Que de Classes, qui ont échappé de peu à l'extinction programmée, alors que tous les acteurs.trices ont reconnu leur utilité et leur impulsion sur le plan pédagogique.

Aucune création de postes dans les Réseaux d'Aide Spécialisée, des effectifs trop chargés dans des classes non dédoublées en Éducation Prioritaire, comme à Gambetta à Chenôve, Champollion à Dijon et Pasteur à Montbard, des effectifs également chargés en milieu rural, comme à l'école primaire de Ste Colombe, ou encore à l'école Marmont à Châtillon accueillant un public à besoin particulier (enfants du voyage, du CADA ou de familles d'accueil) , et où des inclusions seront difficiles à mettre en place. Ce constat est également le même en milieu urbain, par exemple à l'école élémentaire Maladière, au groupe scolaire Darcy et à la maternelle Monts de Vignes à Dijon.

Nous nous interrogeons également sur l'ouverture du poste à l'élémentaire Champlon à Semur-en-Auxois, qui risque fort de privilégier l'école privée. De même sur la direction de l'élémentaire Eiffel et la charge de travail que représente la gestion du Pôle Sourds qui lui, représente 18 classes. Une décharge de direction complète est nécessaire.

Pour toutes ces raisons, et malgré le travail indéniable qui a été réalisé et les modifications apportées lors du CTSD, il nous a été et nous sera impossible d'émettre un vote favorable pour cette carte scolaire.

Avec des modalités et un calendrier contraint, pourrions-nous connaître le nombre d'audiences demandées et celles à qui vous avez pu répondre positivement ?

Le SNUipp-FSU redemande, dans cette période particulière, de suspendre toutes les fermetures de classes et de procéder à des ouvertures partout où elles seraient nécessaires afin d'aborder la rentrée dans des conditions les plus favorables pour toutes et tous les élèves.